



le Planitre

Journal d'information édité par BIEN VIVRE A L'HAUTIL

s o m m a i r e

Edito

Clôture des Stades

BVH à l'Agence des
Espaces Verts

Pause littéraire

Hautil Météo

Feux de la Saint-Jean

Agenda

CIRENA, 1ère réunion
publique

Changeons d'Air à
l'Hautil

Le châtaignier .. un arbre
généreux

60ème anniversaire de la
Libération

Perdu de vue

Sale temps pour les
abeilles hautilloises

Médiation

Sécurité routière

Bon appétit ! cake mexi-
cain

Hautil Pratique

Formulaire d'adhésion

Clôture des Stades

Cet été, comme annoncé lors de la dernière réunion publique de quartier, la Mairie a fait procéder à la clôture de l'ensemble des stades de l'Hautil.



Si nous comprenons le souci sécuritaire qui a prévalu à cette décision, nous pensons que cet espace de loisirs et de promenade, fort apprécié des l'Hautillois, doit rester accessible à l'ensemble de la population.

Nous avons donc demandé à Monsieur le Maire un rendez-vous afin de trouver les modalités satisfaisantes pour que le chemin rural qui traverse les stades et permet d'accéder à la forêt reste ouvert aux piétons, cyclistes et cavaliers et que nos jeunes puissent continuer à profiter des équipements sportifs.

BVH à l'Agence des Espaces Verts



L'Agence des Espaces Verts a pour missions de protéger, aménager et enrichir les espaces naturels de la région Ile-de-France.

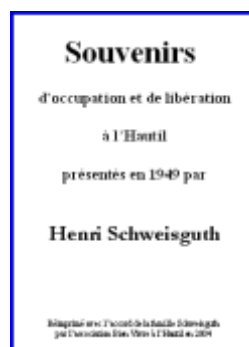
Nous avons rencontré un de ses chargés de mission afin de lui exposer nos inquiétudes et nos souhaits pour l'Hautil.

Outre la charte forestière, il a été évoqué l'ensemble des projets qui toucheront notre région.

60ème anniversaire de la Libération

Pour célébrer cet anniversaire et afin de mieux faire connaître les faits survenus à l'Hautil et dans ses environs sur la période 1940-1944, notre association a décidé de publier, avec l'accord de la famille Schweisguth, le récit du Général Henri Schweisguth évoquant l'occupation et la libération sur l'Hautil.

Vous pouvez vous procurer l'ouvrage (90 pages) soit en le téléchargeant depuis notre site internet soit en nous en demandant une copie papier.



Adhérez à BVH ou nous tuons ce chiot !!!



Mes ami(e)s, la situation est grave ! Ce petit chien, devenu depuis juillet la mascotte de " Bien Vivre à l'Hautil ", est en danger ! Si nous ne recevons pas une trentaine d'inscriptions à BVH dans les quinze jours nous serons forcés d'exécuter ce jeune setter anglais (car nous n'avons plus les moyens de le nourrir).

Rassurez-vous, le chiot ne risque rien ; Ce petit préambule " humoristique " a pour but de vous alerter sur le peu d'adhésions reçues cette année. Nous vous demandons à tous un petit effort de mémoire et de participation pour soutenir notre association qui a pour but :

- de protéger l'environnement sur tout le massif de l'Hautil (votre cadre de vie)
- de mettre de l'animation dans notre hameau (s'amuser tous ensemble)

Nous allons relancer les anciens membres par courrier et nous vous demandons de bien vouloir remplir d'urgence le formulaire situé à la dernière page de ce journal. Rappelons que notre association est constituée d'une poignée de bénévoles qui consacrent beaucoup d'efforts et d'énergie au service de la collectivité.

Aidez-nous à continuer de contribuer à vous protéger contre les nuisances, les pollutions, les tracasseries, les hordes de loups, les décharges sauvages, les abus, l'ennui, la sécheresse, la soif et la mauvaise humeur. Contrairement aux impôts, l'adhésion à BVH est facultative (et très utile).

Retrouvons-nous tous ensemble pour notre méchoui de rentrée (cette année vous pourrez venir déguisés pour mettre un peu de gaieté et vous voir sous un jour nouveau). Bien sûr, si vous n'êtes pas déguisés vous pouvez venir quand même.

Vous pourrez aussi retrouver notre stand au forum des associations de Triel le samedi 11 septembre.

Bonne rentrée à tous, Lionel.

Clôture des stades ..



Cet été a vu notre paysage se modifier discrètement et notre champ de liberté se réduire un peu plus. Pourtant, au premier abord, rien d'extraordinaire : une friche transformée en stade et une clôture édiflée autour de l'espace Gaston de Chirac. Pour la disparition d'une friche naturelle je vous laisse découvrir ci-dessous le billet d'humeur de Françoise. Pour le stade supplémentaire, nous pouvons nous interroger : la ville de Triel, déjà largement dotée en la matière, avait-elle besoin de ce nième stade ? On nous rabâche sans arrêt que les infrastructures, celles que nous décrions souvent, sont légitimes parce que d'intérêt général. Il faudra nous expliquer en quoi ce nouveau stade était-il un projet d'intérêt général ? Pourtant payé sur les deniers de tous les Triellois, ne sert-il pas l'intérêt particulier de quelques licenciés ? Les sports collectifs sont en perte de vitesse par rapport aux sports individuels comme le jogging, la marche, le tir à l'arc ou le tennis. Bien souvent les sports collectifs sont élitistes et excluent les trois-quarts de la population, combien d'équipes de femmes, et que pèse l'effectif des aînés par rapport à la population de cette tranche d'âge ? Il ne s'agit pas de nier les bienfaits du sport collectif, juste de souligner quelques iniquités. Notre association ne demande-t-elle pas, en vain et depuis des années, un parcours santé qui profiterait au plus grand nombre ? Pour la clôture, nous étions prévenus, le souvenir du glacial et péremptoire " nous vous interdirons l'accès aux stades ! " lancé lors d'une réunion publique ne laissait planer aucun doute et encore moins l'ombre d'un espoir. Nous pouvons comprendre les raisons sécuritaires qui ont amené ces décisions (protéger les pelouses des sangliers et les équipements des vandales), moins cette obstination à tout interdire, sans alternative. Cet espace de loisirs et de promenade, fort apprécié des l'Hautillois, se doit d'être accessible à l'ensemble de la population. De même il faut laisser ouvert aux piétons, cyclistes et cavaliers le chemin rural qui traverse les stades et permet d'accéder à une partie de la forêt sécurisée. Enfin il faut donner à nos jeunes la possibilité de pratiquer un sport, sans les obliger à rejoindre un club, en leur autorisant l'accès à l'un des stades et en reconstruisant le terrain de basket récemment détruit. Pour cela nous sommes prêts à discuter avec la mairie des modalités satisfaisantes permettant cet accès.

L'Hautillois

Billet d'humeur

En regardant les travaux réalisés en face de la maison (j'habite en face du terrain de football le plus proche de la D22), je me demande ce que sont la protection de la Nature, le respect de l'Environnement ... On a coupé les vieux arbres, arraché les buissons, rasé la pelouse, débroussaillé, créé ce que j'appelle la nature paillason. Pourquoi ? Pour que le tournoi de foot se fasse dans de bonnes conditions ? Où va nicher le Troglodyte mignon, ce

ment, alors que les impôts locaux vont augmenter de 25%.

Ces temps ci, il a beaucoup plu, eh bien on a arrosé copieusement le terrain de foot, avec la meilleure eau de Triel, parfois même sous la pluie. Qui l'a décidé, qui règle les arroseurs ? Pourquoi ce gaspillage ?

En juin, il est arrivé que les terrains de foot soient éclairés, alors qu'il n'y avait personne qui jouait, parfois de 20h30 jusqu'à 23h30. Pourquoi ? Qui

clématite et même de houblon. En automne, on y installait une mangeoire avec du tournesol et les élèves, bien au chaud dans la classe observaient sans les déranger, les mésanges la charbonnière, la bleue et même la nonnette, plus rare. Les verdiers se bagarraient pour la nourriture et c'était la sittelle torchepot qui les faisaient déguerpir. Au sol, le pinson des arbres, l'accenteur mouchet, le rouge gorge se contentaient des restes avec les moineaux.... Et les merles qui se gavaient des fruits du



petit oiseau de 9 g, que j'ai vu dans le coin, "qui a besoin de trous, de crevasses, de fouillis, d'une végétation basse où il peut se faufiler", qui construit plusieurs nids et dont le chant est comme "une ritournelle de boîte à musique". Et le Rouge gorge que j'ai entendu ce printemps, peut-être s'était-il installé au flanc du talus, "sous une racine déchaussée, dans une souche pourrie, sous un amas de branches mortes" qu'il affectionne ? Plus de lierre, plus de pervenches bleues. Pourquoi ?

Couper les vieux arbres, c'est limiter la nourriture indispensable pour les oiseaux insectivores (pics, mésanges,...), et réduire les sites favorables à la nidification des oiseaux cavernicoles (mésanges, sittelles, pics,...). Maintenant tout le coin est laid et les bouteilles de coca, les déchets sont bien visibles....

Il paraît que les terrains vont être grillagés, pourquoi ? à quelle hauteur ? Qui va payer ? Les Triellois évidem-

ment, alors que les impôts locaux vont augmenter de 25%.

Sur le terrain de foot gravillonné, il y avait un poteau de basket et les jeunes de l'Hautil l'utilisaient régulièrement. Enlevé ce poteau. Pourquoi ?

L'école de l'Hautil, avec son jardin, sa mare, est un vrai paradis pour les naturalistes en herbe. Même si les tilleuls n'embaumaient jamais en juin car il n'avaient de fleurs, étant régulièrement coupés, même si on ne voyait jamais les fleurs de la haie d'aubépine pour la même raison, on avait le plaisir d'observer un houx, un noisetier avec ses chatons, à hauteur d'élève... Tout près, sur la pelouse pas du tout paillason, on voyait les primevères, les violettes fleurir, une orchidée sauvage sortir ses feuilles. Une graine de tournesol avait même eu le toupet de germer.... Le plus intéressant dans ce coin désormais interdit et presque sans vie, était un vieux poirier, enveloppé de lierre, de

lierre !..

Fini ce beau spectacle..... L'an passé, la haie, le poirier ont été arrachés, on a installé une pelouse où jamais une plante ne dépasse une autre..... Fini le spectacle gratuit et si enrichissant. Pourquoi tout raser ? Pourquoi détruire un coin riche, facile d'accès pour les élèves, où toute observation est source de questions, de connaissances ? Faut-il installer une nature "paillason" pour que les gens soient heureux ?

Que représentent la protection de la Nature, respecter l'Environnement pour les autorités qui nous gouvernent ?

J'ai le sentiment que nous sommes encore au temps de l'Ancien Régime où il n'y avait que des sujets et non des citoyens....

FM, juin 2004

BVH à l'Agence des Espaces Verts

Le mercredi 16 juin, l'Agence des Espaces Verts (Conseil Régional d'Ile de France) a reçue une délégation de BVH (Lionel Fréjaville et Vincent Di Sanzo) et de Pissefontaine mon Village (Frédéric Spangenberg) accompagnée de notre Conseillère générale (Marie-Hélène Lopez-Jolivet).

Nous avons exposé et argumenté notre proposition de charte forestière pour l'Hautil à M. Pioger après lui avoir remis plusieurs documents émanant de notre association. D'une façon générale il nous a semblé très attentif à nos propos mais nous a laissé entendre que l'AEV, de par son statut, ne pouvait être moteur dans ce projet de charte. M. Pioger a évoqué la réunion du 25 mai organisée par la mairie de Triel au sujet de l'Hautil et de la Plaine et qui avait réuni le département des Yvelines, la région Ile-de-France et plusieurs maires concernés. L'idée générale serait plutôt de laisser l'Hautil espace naturel et de ne pas favoriser quelque aménagement que ce soit à part la réhabilitation de quelques chemins et encore après consultation de la DIREN (Direction Régionale de l'Environnement).

Concernant les Bois de la Barbannerie, il nous a été confirmé la promesse faite il y a quelques semaines suite à notre lettre de protestation contre la vente des Bois à un particulier et que nous avons envoyé à JP. Huchon. A savoir que l'AEV demandera le rachat des Bois afin de les transformer en Espace

naturel Sensible. Ce classement en Espace naturel Sensible s'accompagnerait d'une délégation du droit de préemption à l'Agence des Espaces Verts. Il faut rappeler et cela nous a été confirmé que ces Bois appartiennent à l'Etat et que celui-ci souhaite s'en débarrasser pour renflouer ses caisses.

La région n'a pas d'autres projets pour l'Hautil mis à part la protection des coteaux et cultures côté Val d'Oise. A ce propos MH. Lopez-Jolivet regrette que le



département des Yvelines se désintéresse de l'environnement. M. Pioger rappelle que la protection de l'environnement n'est pas dans les prérogatives des Conseils Généraux.

La seconde partie de la réunion a été consacrée à la Plaine de Chanteloup qui fait l'objet de multiples projets industriels et résidentiels. Recadrés dans le SCOT

(schéma de cohérence territoriale) puis dans le projet d'intercommunalité (syndicat du SIEP) l'ensemble des projets communaux visent à industrialiser (industrie et ZAC) la majorité de la Plaine ce qui est inacceptable pour l'AEV. Côté industrie c'est Peugeot qui est très demandeur, dans les couloirs du Conseil Régional on a même baptisé la Plaine Peugeot-Land.

L'AEV a de son côté lancé une étude avec l'aide du CAUE 78 (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) pour proposer des périmètres de la Plaine à protéger afin de préserver un espace naturel ainsi que certains paysages remarquables. M. Pioger nous a permis de consulter l'étude (fort intéressante) qui n'est pas encore finalisée et nous a remis quelques cartes extraites de ce document. Il a exprimé son étonnement quant aux projets d'urbanisation lancés par M. Cardo à Chanteloup. Les maisons qui seront construites près de la cité de la Noé seront en vente à près de 215 000 euros (1,4 millions de francs) : trop chères pour les habitants des tours et pas assez attractives pour les autres compte tenu de la proximité des cités. Les propositions de l'AEV semblent trouver un écho favorable auprès du département et en particulier de M. Cléry qui travaille à la Direction de l'environnement. Par contre les maires, toujours à la recherche de recettes, sont encore réticents. M. Pioger garde néanmoins espoir : " aujourd'hui on ne peut plus urbaniser sans répondre à la demande de nature des habitants ".

M. Pioger évoque aussi un projet de RER (E ou F?) qui desservirait

Chanteloup et Vernouillet (la branche du futur RER E Mantes via Poissy permettrait de relier les boucles de la Seine au réseau RER suite à l'abandon d'un RER F pour ce secteur).

En résumé on peut dire que pour la Barbannerie le projet est en bonne voie, par contre pour notre proposition de charte, l'AEV ne se sent pas très concernée, il nous apparaît plus opportun de solliciter le département à travers M. Cléry et bien entendu le Maire de Triel.

VdS.



L'Agence des Espaces Verts

L'Agence des Espaces Verts de la Région d'Ile-de-France a été créée en 1976 sous forme d'un établissement public régional à caractère administratif, par la loi qui instituait la Région. Elle agit au nom et pour le compte du Conseil Régional d'Ile-de-France : elle propose et met en œuvre la politique du Conseil Régional en matière d'espaces verts*, de forêts et de promenades. Ses missions consistent à protéger, aménager et enrichir les espaces naturels de la région d'Ile-de-France.

Elle acquiert notamment, pour ce faire, des milieux naturels ou des sites à réhabiliter. Ce patrimoine fait ensuite l'objet d'une gestion diversifiée tenant compte de ces caractéristiques écologiques, paysagères et récréatives.

Ce programme s'inscrit dans les objectifs du Schéma Directeur, publié en 1994, et dans ceux du de la Région d'Ile-de-France.

Ses moyens budgétaires provien-

Région Ile de France
Conseil régional

Le président
Paris, le 12 JUL 2004

Dossier suivi par : Jean Pierre FIOGER
Tél : 01 53 85 85 25
AEV

Réf : CRIF/2004/5360/JPP/NC/N 14

Monsieur le Président
Association Bien Vivre à l'Hautil
4 allée Claude Monet
78510 TRIEL-SUR-SEINE

OBJET : Projet de rachat à fins privées du Bois de la Barbannerie situés dans le Massif de l'Hautil (Communes d'Andrésy et de Maurecourt – Yvelines)

Monsieur le Président,

Votre courrier du 2 mars 2004 relatif à la vente par les services de l'Etat du Bois de la Barbannerie a retenu toute mon attention.

Le Bois de la Barbannerie situé dans le Massif de l'Hautil, en périphérie de l'agglomération de Cergy-Pontoise est l'un des derniers Bois de la ceinture verte accessible au public de ce Massif et mérite de le rester.

J'ai, à cet effet, demandé à l'Agence des Espaces Verts de prendre l'attache de l'Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne (AFTRP) afin de suspendre la vente, et d'étudier l'opportunité d'un Périmètre Régional d'Intervention Foncière sur la Boucle de Chanteloup et les espaces verts péri-urbains de Cergy, qui permettrait d'acquérir le Bois, de préserver sa biodiversité et de l'ouvrir au public.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean-Paul HUCHON

Conseil régional
33, rue Barbet-de-Jouy - 75700 Paris
Tél : 01 53 85 93 85 - Fax : 01 53 85 93 89
www.iledefrance.fr

La réponse de Monsieur Jean-Paul Huchon, président du Conseil Régional d'Ile-de-France à notre refus de voir les bois de la Barbanerie interdits d'accès au public.

nent essentiellement des dotations du Conseil Régional d'Ile-de-France (budget d'investissement de 20 millions d'euros pour l'année 2003).

<http://www.aev-iledefrance.fr>

*le terme espaces verts est à prendre ici au sens large, ce sont des espaces naturels tels que forêts, parcs et jardins, terres agricoles, milieux humides, friches, anciennes carrières, pelouses calcaires, etc..

Pause littéraire



Sensation

Par les soirs bleus d'été, j'irai dans les sentiers,
Picoté par les blés, fouler l'herbe menue :
Rêveur, j'en sentirai la fraîcheur à mes pieds.
Je laisserai le vent baigner ma tête nue.

Je ne parlerai pas, je ne penserai rien :
Mais l'amour infini me montera dans l'âme.
Et j'irai loin, bien loin, comme un bohémien,
Par la Nature, - heureux comme avec une femme.

Arthur Rimbaud

Hautil Météo



Depuis décembre 2002 nous effectuons des relevés météo grâce à une station automatique installée sur l'Hautil. Ses capteurs permettent de mesurer la vitesse et la direction du vent, la pluviométrie, la barométrie, la température et le taux d'humidité.

La station envoie périodiquement ses données à un ordinateur qui les archive et permet d'établir des tableaux et des graphiques de synthèse. L'ensemble de ces mesures est publié mensuellement sur le site internet <http://hautil.free.fr/meteo/>

Vous trouverez ci-après le bilan climatique des derniers mois écoulés :

Mai

Avec une température moyenne mini de 8.6° la première quinzaine de mai a été légèrement fraîche. Dans la seconde quinzaine le soleil nous offre de belles journées. Belle envolée avec près de 30° du 17 au 20 mai et une très grande amplitude thermique le 17 (18° d'écart entre la nuit et le jour). Faibles précipitations avec 31 mm (très en dessous de la normale: 57.8 mm) sur 9 jours de pluie (en 1ère décade et en fin de mois) dont le jour de la marche du 9 mai ! Les flux de nord et de nord-ouest sont largement majoritaires.

Juin

Le mois de juin a été particulièrement agréable avec un très bon ensoleillement mais très sec. Températures estivales en fin de 1ère décade et en fin de mois (inférieures à celles de 2003 mais nettement au-dessus des normales). T° moyenne mini = 12.7, t°

moyenne maxi = 25.1.
Pluviométrie encore très faible, 24.4 mm en 8 jours de pluie, soit 50 % de déficit par rapport à la normale (50.5mm). Vent régulier à dominante NNO, N et NNE.

Juillet

Finalement c'est un mois à peu près dans les normes côté températures. T° moyenne mini de 14° , t° moyenne maxi de 24.9°. Le minimum de 9.5° a été atteint le 10. La 1ère décade plutôt fraîche a été très arrosée: 50.3 mm en 12 jours de pluie avec un maximum de 10.4 mm tombé le 9. Malgré cette pluie et tout comme l'été dernier, les feuilles desséchées commencent à tomber prématurément. Peu de vent à dominante NNO, N et NNE avec quelques rafales en provenance du SSO.

VdS

Feux de la Saint-Jean



L'âge moyen de l'équipe de découpe du bois le 5 Juin, a augmenté brusquement quand Mike est arrivé avec son Oncle Alf, un Vétéran de 88 ans. Mais rassurez vous ce n'était que pour la photo !

Malgré les difficultés rencontrées pour récupérer le bois découpé 15 jours plus tôt, et malgré une pluie battante le feu a été rapidement construit par une équipe très motivée, ayant envie d'offrir



réussi de très belles œuvres sur les enfants et ados volontaires.

Une fois les Pompiers sur place, l'équipe de sécurité de BVH a procédé à l'allumage du feu et les 500 personnes présentes ont pu danser à la lueur des flammes jusqu'au petit matin.

Encore une belle réussite pour BVH et la Municipalité dans l'animation de notre ville.



aux Triellois une soirée sympathique en famille.

Les courses étant faites dans l'après-midi par le Président Lionel, et son fidèle camarade Claude, l'équipe de la Buvette a pris la relève pour préparer la soirée.

Carlos, notre DJ préféré a été engagé par le Service Animation de la Mairie ainsi que de charmantes maquilleuses qui ont



Agenda

Réunion publique du CIRENA

BVH et le collectif contre les nuisances aériennes vous convient à une réunion publique d'information le 1er octobre, salle des fêtes de Conflans à 20h30. Venez nombreux !

Expo-nature

Le service environnement de la mairie, en collaboration avec les associations locales passionnées de nature et de BVH, organise une expo-nature le dimanche 10 octobre 2004 de 9h à 18h à l'Espace Senet.

Réunion avec l'équipe municipale

La réunion publique des quartiers de l'Hautil, Mirbeau et Général Leclerc aura lieu le vendredi 22 octobre à 20h30 à l'Espace Senet.

CIRENA, réunion publique le 1er octobre à Conflans

Réunion publique

Le CIRENA (Collectif Inter-associatif du REfus des Nuisances Aériennes) organise sa première réunion publique d'information le vendredi 1er octobre, à 20h30, salle des Fêtes de Conflans (près de la gare principale). Le collectif, qui regroupe des associations de l'ouest parisien (Conflans, Poissy, Triel-sur-Seine, Andrésy, ..), fera le point sur les nuisances aériennes subies par les populations survolées de la région et sur l'action menée depuis sa constitution. Les membres du collectif seront entourés du Docteur Enjalbert, spécialiste des effets sur la santé des nuisances aériennes et de Sébastien Trollé, auteur des "Poisons du Ciel".

Nuisances sonores, 1ère étude épidémiologique en France

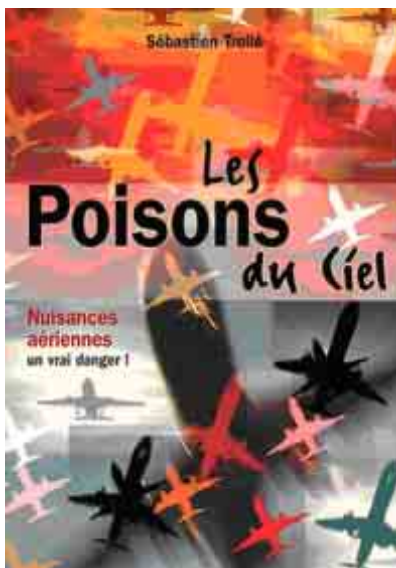
En 30 ans de développement du trafic aérien autour de Roissy, jamais aucune étude ne s'était intéressée à l'impact du bruit sur les riverains. La première vient d'être réalisée, centrée sur les troubles du sommeil et les troubles anxio-dépressifs causés par le trafic chez les personnes vivant sous les couloirs aériens. Soulignons que ce ne sont pas les pouvoirs publics qui ont commandé cette étude, mais l'Advocnar, une Association de défense contre les nuisances sonores aériennes.

Le Docteur Enjalbert, membre du CSNA, viendra nous exposer les résultats de cette étude intitulée "Insomnia". Ces résultats mettent en évidence les effets négatifs sur le sommeil des nuisances

sonores de l'aéroport de Roissy. Les répercussions sont plus particulièrement marquées chez les hommes, les sujets âgés de plus de 60 ans et les personnes habitant dans la commune depuis plus de 10 ans. Les conséquences psychiatriques, de type anxiété notamment, existent également, mais semblent moins importantes que les troubles du sommeil.

* Cette étude épidémiologique a été lancée par deux associations : l'ADVOCNAR (Association de défense contre les nuisances sonores aériennes) et le CSNA (Collectif santé nuisances aériennes). Vous pouvez vous procurer les résultats de cette étude auprès de notre association.

Les Poisons du Ciel, 1er livre sur les nuisances aériennes



En publiant "Les Poisons du Ciel", écrit par Sébastien Trollé, l'ADVOCNAR a décidé de couper court aux campagnes de désinformation orchestrées par le

lobby aérien et les gouvernements successifs. Factuel, extrêmement documenté, le livre dresse un inventaire du risque sanitaire lié aux pollutions sonores et chimiques imputables à l'aéronautique.

De quoi se faire peur une bonne fois pour toutes, et se mobiliser en faveur des solutions de moindres nuisances abordées dans la seconde partie de l'ouvrage. Des collaborations éclairées avec des professionnels de la santé, des professionnels de l'aéronautique et des décideurs politiques aboutissent à une remise en cause responsable du transport aérien et laissent espérer à des lendemains meilleurs...

Il vous est possible de commander le livre (10 euros plus les frais de port) en envoyant un message à son auteur : sebastien.trolle@free.fr

le CIRENA sur internet <http://cirena.net>

CIRENA
Collectif Inter-associatif
du REfus des Nuisances Aériennes

Maison de Quartier du Vieux Conflans
4, place de l'Eglise - 78100 CONFLANS

NUISANCES AÉRIENNES

**HALTE AU BRUIT !
HALTE À LA POLLUTION CHIMIQUE !
HALTE AU MASSACRE
DE NOTRE ENVIRONNEMENT !**

Pour cela, **VENEZ NOMBREUX**
PARTICIPER à la réunion
d'information et de prise de décisions
du **CIRENA**
VENDREDI 1^{er} OCTOBRE 2004
à 20 h 30 - SALLE DES FÊTES,
Place Romagné
derrière la gare SNCF principale
à CONFLANS-SAINTÉ-HONORINE

AVEC LES INTERVENTIONS EXCEPTIONNELLES :
- du Docteur ENJALBERT, spécialiste des effets sur la santé des nuisances aériennes,
- de Sébastien TROLLÉ, vice-président de l'ADVOCNAR, rédacteur de l'ouvrage "Les Poisons du Ciel".

A NE PAS MANQUER

Mobilisez-vous, rejoignez-nous
Consacrez une soirée pour défendre votre environnement et votre santé,
Soutenez l'action de BVH et des associations qui participent au CIRENA !

Changeons d'Air à l'Hautil

Un bol d'air frais a l'Hautil

Fraîchement débarqué du Québec sur le point culminant de l'île de France, on m'annonce qu'un festival environnemental organisé par l'association Energie Solidaire aura lieu au Parc aux Etoiles. Autant vous dire que cette annonce me projeta sur une autre planète. Rendez vous compte que pour la première fois de mon existence hautiloise (22 ans), il allait se produire un événement culturel, engagé et festif, de taille sur cette bonne vieille colline. Qui plus est, c'était l'occasion pour moi de retrouver la plupart de mes amis triellois bénévoles de l'association et de récolter des informations sur la consommation énergétique durable, un sujet au cœur de mes études.

Donc je me suis rendu sur les lieux vers 10h et découvrait avec joie la scène musicale, les stands, la guinguette, les jeunes bénévoles courant à droite et à gauche et déjà des visiteurs curieux de voir ce qu'il pouvait bien se passer dans cet endroit isolé à l'abri des châtaigniers et autres chênes de la forêt hautiloise. Le village associatif était composé non seulement d'associations représentant la collectivité locale mais également des grands noms d'associations environnementales militantes, la WWF et Greenpeace, dont la pré-

sence souligne l'importance accordée à l'événement en matière de sensibilisation.

Dans l'après midi débutèrent une série de conférences et des ateliers d'éveil et de découverte.

Il me sembla que le programme des conférences fut modifié ou les sujets de discussion changés car lorsque j'entrai dans la salle de présentation, le débat traitait de la construction de bâtiment à faible consommation énergétique et non du réchauffement climatique ou de l'astre solaire. Qu'à cela ne tienne, bien qu'il n'y avait pas de fil directeur, la conférence fut très informative. Les deux intervenants et surtout le médiateur, le salarié d'Energie Solidaire échangèrent leur expérience sur la conception écologique et durable des bâtiments publics, dressèrent la situation des parcs éoliens en Europe et leur législation et confièrent leur opinion sur l'avenir énergétique en France. Il est vrai que la conférence manqua un peu d'interaction principalement en raison d'une audience très réduite, ce qui devait expliquer les changements de programmation.

Dehors, le temps était radieux et le monde commençait à affluer. Alors que la Croix Rouge réalisait des animations de secourisme et le stand des Nouvelles de Triel organisait des jeux, de nombreuses personnes venaient se documenter sur le stand d'Energie Solidaire présentant une multitude de prospectus précieux



2 juillet 2004, Parc aux Etoiles de Triel. Bien Vivre à l'Hautil est présent dès l'ouverture.

Sur le stand un thème : la forêt et le projet de charte forestière. Des panneaux d'exposition, une pétition, un accueil chaleureux. Toute la journée BVH a vu et reçu des visiteurs partagés entre curiosité, admiration (mais oui !) et surprise.

Curiosité provoquée par la diversité et la pédagogie que dégageaient les panneaux de l'exposition : flore, faune, fontis, mais aussi épaves de toutes sortes de voitures, dépôts d'ordures sauvages (pas les ordures, ceux qui les déposent) et accent mis sur la nécessité de préserver ce qui peut encore l'être.

Admiration. Certains se sont étonnés qu'une association soit seule à s'attaquer à ces fléaux, et que les autorités ne se soient pas mobilisées depuis longtemps... lors de nos entretiens nous avons pu les rassurer, des progrès s'annoncent et certains ont bien voulu signer notre pétition (pas les autorités mais les visiteurs sympathisants). "Continuez, persévérez, votre projet de charte forestière va dans le bon sens".

Surprise aussi devant les fontis vides ou pleins d'épaves, mais également devant l'écart qu'il y a



réalisés par l'Agence de la Maîtrise de l'Energie. Ces documentations sensibilisent les citoyens sur des gestes quotidiens qui favorisent une consommation responsable et durable de l'énergie et de nos ressources.

Puis vers la fin de l'après midi, le festival festif débuta. Tout d'abord, une fanfare et un groupe de percussionnistes africains accompagnèrent les derniers rayons de soleil sur la pelouse du parc où la foule consistante s'était amassée pour mieux profiter de la musique.

Et ce fut au tour de jeunes artistes venus des quatre coins de la France de monter sur la scène et de nous ravir les oreilles avec du bal musette festif et de la salsa. Au programme six groupes dynamiques dont les connus " Les Blerots de R.A.V.E.L. " et " Ocho y media ". Mais là ce fut un peu le hic de la soirée car les réglages sonores prirent pas mal de temps alors que le public attendait impatientement d'écouter un des vrais premiers concerts se produisant à l'Hautil. Finalement, la musique arriva et détendit l'atmosphère sur des airs de bal musette accélérés et parfois aux paroles engagées. Cependant la transition entre chaque groupe laissant un peu à désirer, le Parc aux Etoiles se vidait doucement plus qu'il ne se remplissait. C'est alors que Les Blerots de R.A.V.E.L. sonnèrent la charge avec leur musique déjantée et leur mise en scène théâtrale pour réveiller le public un peu assoupi qui, à ce moment là, était encore pluri-générationnel. Les groupes s'enchaînèrent bon an mal an mais la qualité du jeu de scène et les compositions joyeuses des artistes compensaient les défauts techniques. La nuit fit place tranquillement à la jeunesse puis Ocho y media clôt le festival sur une note de salsa qui permit aux danseurs invété-

rés et aux inspirés nocturnes de se laisser onduler une dernière fois.

Tout le long de la soirée, le bar convivial et maintes fois assiégé assura le service de la bière (un peu mousseuse) et du vin rouge pour le bonheur des vieux comme des jeunes alors que d'autres bénévoles préparaient des sandwiches et des frites pour les affamés.

Concernant la mobilisation de jeunes pour organiser l'événement, force est de constater que ce fut une réussite et que les bénévoles ont pris ça très à cœur. D'un autre côté, il est vrai que le festival a parfois un peu pêché par son manque d'organisation mais il ne faut pas oublier qu'il n'est pas évident pour des bénévoles qui n'ont pas forcément l'expérience de l'organisation d'un festival de gérer et de coordonner un tel événement et qu'il n'est pas financièrement facile pour une association d'engager des techniciens pour le son, l'éclairage ou le montage. Comme me l'a confié un de mes amis bénévoles : " L'organisation du festival fut un peu une course folle et il y a des problèmes internes de communication à gérer dans l'association ". D'après lui, l'événement compta 500 personnes contre les 1000 attendues.

En tout cas pour une première, ce festival fut tout de même une réussite à mes yeux que ce soit en terme de sensibilisation environnementale ou en terme d'ambiance.

Espérons de tout cœur que l'année prochaine, nous aurons encore l'occasion de changer d'air à l'Hautil...

Boris Landsberger-Isaac

entre les futaies d'ici et les montagnes de détritiques de là.

Une journée riche en contacts et surtout qui a conforté BVH dans sa volonté de continuer dans la voie du mieux être local et général. Car Bien Vivre à l'Hautil a un rôle à jouer au niveau du massif de l'Hautil et même au-delà. Par exemple : la pollution (sonore et chimique) que provoquent les avions, dépasse largement ... nos frontières.

Aussi rejoignez nous, rejoignez Bien Vivre à l'Hautil, pour faire les fêtes traditionnelles et en plus pour avoir un poids accru dans le(s) dialogue(s) avec les autorités qui nous entourent (Conseil Général, Régional, Communes etc.). Les efforts à fournir devant la montée des pollutions passées, existantes et futures n'attendent pas.

CB



Le châtaignier, un arbre ... généreux

Figure emblématique du plateau et de notre association, le châtaignier a marqué de façon profonde le paysage de l'Hautil.

Pourtant cet arbre n'a pas toujours été l'hôte de nos bois. Il fut introduit en Ile-de-France au moyen-âge et y occupe maintenant une place considérable. Dans la forêt de l'Hautil il est même devenu l'essence dominante, à 60%, le chêne et le hêtre se partageant le quart de l'espace forestier.



Notre forêt est jeune aussi n'y a-t-il pas beaucoup d'arbre remarquable, quoique le sujet pris en photo ci-dessus soit déjà de taille imposante.

Les châtaigniers illuminent le ciel, avec leur floraison printanière et bien sûr à l'automne où ils reflètent un éclat d'or et de cuivre. Images de bonheur et de joies simples quand les bruyères fleuries embaument nos promenades aux travers de ces taillis bien souvent impénétrables.

Le bois de châtaignier est apprécié pour de nombreux usages : piquets de vignes, clôtures, cercles de tonneaux, fabrication de panneaux et de

pâtes à papier, charpente, et surtout parquets et lambris.

Sur l'Hautil, dès la seconde moitié du 19^e siècle, les forestiers Triellois s'étaient spécialisés dans la taille des échelas, tuteurs indispensables aux ceps de vigne, et à la fabrication des cercles de tonneaux. L'exploitation du bois de châtaigniers a fait vivre de nombreux bûcherons, marchands de bois et menuisiers. Plus étonnant ce cannier installé à Boisemont et qui cultivait des cannes et des gourdins (ce serait peut-être une industrie à relancer, les cannes pas les gourdins !) sur les hauteurs de l'Hautil, vers Menucourt.

Autrefois très utilisées pour l'alimentation des hommes les châtaignes sont encore très recherchées par de nombreux promeneurs dès le mois d'octobre. Elles font aussi le bonheur des petits rongeurs et des sangliers.

Le châtaignier héberge sur son tronc ou à ses pieds de nombreuses variétés de champignons. Poussent également très bien sous son ombre, la fougère, le millepertuis, le chèvrefeuille. Les insectes butineurs se régalent et font provisions de pollen sur ses chatons et sur la végétation environnante.

Dans des biens des régions françaises, comme les Cévennes, le Massif Central ou la Corse, le châtaignier a gardé une réelle valeur affective car peu d'arbres comme lui ont marqué la vie des hommes et imprégnés coutumes et traditions.

Peut-être devrions-nous réveiller ces traditions, à quand une fête de la châ-

taigne sur l'Hautil ?

Marrons ou châtaignes

Le marron, fruit du marronnier d'Inde que l'on trouve dans nos squares et cours d'écoles, n'est pas comestible. Il ne doit pas être confondu avec les marrons qui servent à la confection des marrons glacés et qui sont en fait des fruits du châtaignier ayant la particularité d'être seul dans leur enveloppe. Si le fruit est cloisonné c'est une châtaigne, sinon c'est un marron.

VdS

Sources :

Triel-sur-Seine, son histoire, ses légendes - G. Beaujard, D. Biget
Forêts de l'ouest de l'Ile-de-France, ONF

Boisemont, Histoire d'un village typique du Vexin français - G. Duponcheele, J. Treyer

Vive les châtaignes grillées !

Rien de plus simple et de plus amusant que de se faire griller des châtaignes dans la cheminée pour réchauffer nos longues soirées, d'hiver. Munissez-vous d'une poêle perforée, d'une sauteuse ou d'une grande casserole avec leur couvercle ou encore d'un grilloir à châtaignes électrique. Incisez les fruits horizontalement sur 2 à 3 cm à l'aide d'un couteau bien aiguisé. Attendez 20 mn, l'écorce se détache alors facilement du fruit,



c'est prêt !

Le bon truc : quand vous faites griller des châtaignes dans la cheminée, enveloppez-les dans plusieurs feuilles de papier journal dès qu'elles sont cuites, et laissez-les "suer" pendant une dizaine de minutes. Elles seront plus moelleuses et plus faciles à éplucher.

60ème anniversaire de la Libération

Une histoire vraie ...



Lors d'une visite en Grande Bretagne en Novembre 2003, à l'occasion des funérailles d'une amie de ma famille, j'ai bavardé avec un Oncle que je n'avais pas vu depuis un certain temps. "Quand vas-tu venir en France nous voir ?" je lui demande. "Ta dernière visite remonte à l'automne 1976. "

"Pourquoi ne viens tu pas en Juin, quand la Reine sera là ?", je lui dis en blaguant.

"Mais je suis déjà venu en Juin il y a bientôt 60 ans", me répondit il. Mon Oncle Alfred a 88 ans, dans ma jeunesse nous étions très proches, mais c'est la première fois qu'il m'a parlé de sa participation à la deuxième guerre mondiale !

Bien évidemment, j'insiste pour qu'il vienne nous voir en Juin, et je creuse pour connaître l'histoire de cet Oncle si discret, qui me disait qu'il n'a rien fait, que c'est l'Infanterie qui a gagné la Guerre. Comme si l'Infanterie pouvait le faire sans le soutien des autres !

J'ai donc appris qu'il s'était engagé à l'âge de 24 ans en Janvier 1940 dans l'Infanterie de sa Majesté mais comme l'armée cherchait à renforcer les effectifs du Génie, et qu'il avait certaines compétences dans l'électricité, il a été transféré aux "Royal Engineers" après quelques mois. S'ensuivent six années au sein de la 8ème armée à-côté du Général MONTGOMERY et ses Officiers, car il était chargé avec cinq camarades des installations provisoires en électricité et radio télécommunications pendant l'ensemble des campagnes de l'Afrique du Nord,

de Malte, de l'Italie, du Débarquement en Normandie, de la France, de la Belgique, de la Hollande et enfin de l'Allemagne d'où il a été démobilisé en Avril 1946.

Bien évidemment je ne pouvais pas laisser passer le 60ème anniversaire du Débarquement sans faire quelque chose.

C'est donc bien au mois de Juin qu'il est venu et nous avons passé une semaine ensemble en Normandie à revivre cette période si importante dans l'histoire récente.



C'est à Arromanches qu'il a reçu des mains du Maire sa médaille pour marquer sa participation aux cérémonies du souvenir.

C'est au cimetière Britannique de Bayeux, en voyant les tombes de camarades des Royal Engineers qu'il s'est rendu compte qu'effectivement tous les régiments avaient payé le prix de la victoire.



C'est à Caen lors d'une réception offerte par le Lion's Club pour les Vétérans, qu'il a bien vu que les Normands (et surtout les Normandes), ayant vécu cette période difficile, étaient ravis de partager leurs souvenirs avec lui. Enfin, c'est à Argentan, où nous étions invités par un notable de la ville avec plusieurs Américains, où il a eu du mal à retenir ses larmes

quand un jeune Américain de 16 ans lui a sauté au cou pour l'embrasser ; sans doute a-t-il fait le rapprochement avec un parent qui n'avait pas survécu...

Mike Close

Souvenirs d'occupation et de libération à l'Hautil

La commémoration des 60 ans de la libération en France mettent souvent sur la scène les événements survenus en Normandie ou bien à Paris. Pourtant ces moments troubles de l'histoire secouèrent aussi les villes de la cinquième boucle de Seine et celles du confluent entre Seine et Oise. De même, si bucolique que puisse paraître notre massif, il n'en a pas moins été le cadre de faits de guerre et ses habitants y ont vécus des journées sombres et des journées de liesse.

Pour célébrer cet anniversaire et afin de mieux faire connaître les faits survenus à l'Hautil et dans ses environs sur la période 1940-1944, notre association a décidé de publier plusieurs récits évoquant l'occupation et la libération.

Le document de première main dont nous disposons est l'ouvrage (90 pages) du Général Henri Schweisguth "Souvenirs d'occupation et de libération à l'Hautil". Le récit, rédigé en 1949, évoque les souvenirs d'occupation à la Barbannerie et à l'Hautil, la vie quotidienne de ses habitants, leurs contacts avec l'occupant et bien sûr la libération. Le second document évoque les combats du régiment de tirailleurs algériens sur le massif en juin 1940. Enfin, le troisième, l'évacuation des habitants dans les carrières en août 1944. Il est tiré de l'ouvrage de Pierre Grand « Triel-sur-Seine 1939 à 1945 : vie et souffrances locales » A.DIFF Editions.

Ces documents sont disponibles sur notre site internet et sous forme de publication papier (nous contacter pour en obtenir un exemplaire).

Sale temps pour les abeilles hautilloises

Fin août des pulvérisations d'insecticides (Décis) ont été effectuées par hélicoptère sur les champs de maïs situés sur les côteaux de l'Hautil, au dessus d'Andrésy et de Maurecourt.



Compte tenu des conditions météorologiques défavorables, en particulier des rafales de vent, plusieurs ruchers ont été exposés dont au moins 2 directement.

Le Décis (Deltaméthrine) est dangereux pour les abeilles si elles sont en vol ou en butinage lors de la pulvérisation : mortalité directe ("knockdown"), système nerveux intoxiqué (l'abeille désorientée ne retrouve plus sa ruche) et accumulation dans le pollen stocké (empoisonnement des larves au redémarrage du printemps entraînant la mort de la ruche l'année suivant le traitement).

Cette situation est regrettable, d'autant plus que des suggestions de traitement terrestre et non pas aérien ont été faites par des agriculteurs lors des réunions préfectorales.

Pascal Gibert.



Perdu de vue !

C'est un avis de recherche un peu particulier que nous lançons ! en effet, nous venons de nous apercevoir que la fontaine en fonte, située chemin de la Roche, a disparue.

Un peu rouillée, certainement inutile, elle faisait partie, néanmoins de notre patrimoine. Toutes nos vieilles rues, que ce soit sur l'Hautil ou dans les quartiers anciens de Triel en étaient équipées.

Si vous connaissez sa destinée, un petit mot nous ferait plaisir.



Lutte contre la chrysomèle

La chrysomèle des racines du maïs est arrivée en France en 2002. Pour la première fois, les services de la protection des végétaux du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales l'ont identifiée sur des pièges installés autour des aéroports de Roissy, du Bourget et d'Orly. Le 3 août 2004 la présence de chrysomèle a été confirmée à l'issue de piégeages effectués dans la commune de Pierrelaye (95).

Conformément à la réglementation en vigueur, le ministère chargé de l'agriculture a pris les mesures destinées à organiser la lutte contre cet insecte ravageur, classé comme nuisible.

Les larves de la chrysomèle des racines du maïs s'attaquent aux racines du maïs, pouvant provoquer jusqu'à 80% de perte de récolte.

Le plan de lutte a été engagé en Ile-de-France à compter du début septembre 2002: il se poursuit, avec l'appui des professionnels agricoles et des élus locaux.

Le produit homologué pour lutter contre la chrysomèle est le Décis. De même un arrêté définit les zones où doit être utilisé l'insecticide et interdit de replanter deux années successives du maïs sur la même parcelle.



Médiation

Suite aux nuisances subies par les riverains de l'Hautilus, deux membres du bureau (Lionel et Anne) ont rencontrés, fin juin, les gérants de l'établissement.

Ceux-ci sont tout à fait conscients du problème du bruit (surtout à l'avant, le rideau métallique n'arrêtant pas les ondes sonores). Ils ont commencé les travaux d'isolation (en commençant par l'arrière et par le toit de la salle).

La partie avant, la plus coûteuse à traiter, sera isolée avec de la laine de verre et du polystyrène expansé. Ils n'ont pas pu le faire plus tôt en raison du coût. Ils s'engagent à avoir terminé les travaux avant Noël et à faire appel au bureau de contrôle pour obtenir l'agrément (ils connaissent la législation).

Nous avons pris acte de leur engagement .

Bon appétit !

On me demande souvent "chef de la roche, c'est quoi la clef pour réussir ton délicieux cake mexicain?" La clef de la réussite de ce délice est dans une bonne margarita bien frappée !

Margarita (pour une personne)

- . deux parts de Tequila
- . une part de Triple Sec ou Curaçao ou Cointreau
- . jus d'un demi citron et d'un demi citron vert
- . un demi blanc d'oeuf

On frotte le bord d'un verre cocktail avec un zeste de citron, puis on place le bord dans un récipient du sel fin; ensuite on met tous les ingrédients dans un shaker à cocktail rempli à moitié de glaçons, on le secoue à mort (façon Tom Cruise) et on le verse dans le verre cocktail préalablement préparé.

Ah, on est bien maintenant; on peut attaquer le cake mexicain dans un meilleur

Ils proposent également, en attendant la réalisation des travaux d'isolation, de baisser le volume de leur sono si on leur passe un coup de fil directement (quelle que soit la personne qui les appelle).

Pour les problème du stationnement, ils essaient de discipliner leurs clients mais cela s'avère difficile. Ils essaient néanmoins de grouper les départs de clients la nuit pour diminuer le nombre de claquements de portières. Ils sont tout à fait favorables à ce que la Mairie aménage le stationnement (parallèle à la chaussée) afin de conserver une partie du trottoir pour les piétons, les vélos et les poussettes.

Enfin ils confirment avoir eu toutes les autorisations nécessaires auprès de la Mairie de Triel pour exercer leur activité de karaoké.

esprit.

Cake Mexicain au maïs

- 1 boîte de maïs
- 200 g de farine, du lait
- 200 g farine de maïs ou polenta pré-cuit
- 3 oeufs
- 1 sachet de levure chimique
- 80 ml huile végétale
- 1 c. à café de sel, 1 c. à soupe de sucre
- 250 g oignons nouveaux hachés (avec la partie verte)
- un demi chorizo coupé en petits morceaux
- 1 c. à café d'orégano ou coriandre (feuilles)
- 50 g additionnel de gruyère rapé
- 200 g gruyère rapé

Préparez un récipient en forme d'anneau de préférence, sinon un moule à cake et préchauffez le four à 200°. Dans un grand bol, mélangez farine, farine de maïs, levure, sel, sucre, orégano, et les 200g de gruyère rapé. Egouttez le maïs en conservant le liquide, puis ajoutez du lait pour

Sécurité Routière

Au finish

C'est le moins que l'on puisse dire des aménagements aux abords de l'école Célestin Freinet qui ont été terminés la veille de la rentrée scolaire.

Les piétons disposent enfin des passages protégés qui faisaient cruellement défaut au niveau des feux tricolores sur le plateau surélevé. De même des dizaines de barrières érigées le long des trottoirs protègent les enfants des véhicules, et c'est une bonne chose.

En rade pour le reste

On ne peut pas en dire autant des abords de la D22 et particulièrement du carrefour de la Chapelle à la mare. Aucun dispositif de ralentissement, stationnement pas ou peu aménagé, absence de passages protégés aux endroits pourtant fréquentés. Notons quand même le déplacement d'un arrêt de bus scolaires dangereux. Le Collectif a encore du pain sur la planche et les élus auront aussi fort à faire.

faire 250g au total de liquide. Dans un autre bol, battez les oeufs légèrement, ajoutez le lait/liquide, huile et oignons. Ajoutez ce mélange aux ingrédients sec avec le chorizo coupé et mélangez jusqu'à ce que tout soit bien mouillé. Transférez le mélange dans le récipient, puis saupoudrez avec les 50g de gruyère restant. Mettez-le au four 35 à 45 minutes jusqu'à ce qu'un couteau ressort propre du milieu. Laissez le reposer dans le récipient 15 minutes avant de le sortir. Attendez le refroidissement complet avant de le couper.

Si vous êtes toujours debout après ces deux margaritas, invitez vos amis, vos ennemis ou autres membres de BVH à partager ce cake, excellent en apéritif avec un vin rosé bien frais ou, pourquoi pas, avec une autre margarita! Olé!

David Sellen

Hautil Pratique

Numéros utiles



Pompiers de Triel-sur-Seine :	01 39 70 71 76
Pompiers	Le 18
Police Secours	Le 17
Gendarmerie	01 39 74 52 12
Commissariat de Poissy	01 39 22 27 27
SAMU	Le 15
Hôpital de Poissy - Urgences	01 39 27 51 17
Hôpital de St. Germain - Urgences	01 39 27 41 00
Hôpital de Meulan - Urgences	01 30 22 43 33
Centre Antipoison (Paris 10 ième)	01 40 37 04 02
Ambulance Poissy	01 39 65 12 38
Ambulance Verneuil	01 39 65 71 92
GDF Sécurité / Dépannage	01 39 75 18 18
EDF Sécurité / Dépannage	01 39 75 19 19
SIVaTRU (Questions " Tri sélectif")	01 39 27 08 71
Office Nationale de la Chasse	01 44 15 17 17
Mairie de Triel-sur-Seine	01 39 70 22 00

Av. du Général Gallieni (direction de la Gare).

Horaires d'ouverture :

les samedi, dimanche et lundi
du 1er avril au 30 septembre, 9h-12h30 et 14-19h
du 1er octobre au 31 mars, 9h30-12h30 et 14-17h

le vendredi
du 1er avril au 30 septembre, 14-19h
du 1er octobre au 31 mars, 14-17h

accepte les verres, plastiques, piles, peintures, huile de vidange, cartons, encombrants, tontes de gazon et petits gravats.

gratuit pour les habitants de Triel, carte d'entrée avec photo d'identité obligatoire.

Déchetterie de Triel



Ont collaboré à la réalisation de ce numéro du Planitre :

Claude Barouh, Mike Close, Vincent Di Sanzo, Lionel Fréjaville, Pascal Gibert, Boris Landsberger-Isaac, Françoise Magnard, David Sellen

Mise en page : Vincent Di Sanzo

Contact : planitre@hautil.org ou tél : 06.12.72.06.97

Retrouvez Bien Vivre à L'Hautil sur internet

hautil.org, c'est le site internet qui se fait l'écho de notre vie locale :

- des dossiers (les carrières de gypse, les antenne-relais, l'intercommunalité, etc..),
- des nouvelles du hameau et de ses alentours,
- des infos pratiques, nos bonnes adresses,
- notre agenda,
- la possibilité de poster des petites annonces ou bien de participer à des forums,
- l'accès à de nombreux services pratiques (prévision météo, annuaire, trafic routier,..),
- des relevés météo publiés mensuellement depuis décembre 2002,
- le Planitre, votre journal d'information, disponible en ligne en couleur, au format pdf
- des fonds d'écran à télécharger pour votre ordinateur (paysages, faune et flore de l'Hautil)



Si vous désirez faire passer un article dans le Planitre, n'hésitez pas à nous le faire parvenir par courrier ou par e-mail : **planitre@hautil.org**

Nous serions ravis d'accueillir dans l'association les familles récemment installées à L'Hautil ainsi que, bien évidemment, ceux et celles d'entre vous qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion. C'est ensemble que nous pouvons améliorer la sécurité routière dans notre hameau et préserver notre cadre de vie.

Il vous suffit d'établir un chèque de 15 € (ou plus), pour une famille, (9 € pour les personnes seules), à l'ordre de " Association Bien Vivre à L'Hautil " et de le glisser dans la boîte à lettres du Président ou de l'adresser au Trésorier Roland MAGNARD, pour que votre famille soit inscrite. Un reçu vous sera adressé.



BIEN VIVRE A L'HAUTIL - ADHESION 2004

A retourner à : Roland MAGNARD, 13 Chemin de l'Ecole, 78510 Triel-sur-Seine
ou à Lionel FREJAVILLE, 4 allée Claude Monet, 78510 Triel-sur-Seine.

Nom : Prénom épouse:

Adresse: Prénom époux :

.....
.....

Tél : Email :

Adhésion à régler par chèque à l'ordre de BVH :

- Famille, 15€
- Individuel, 9€